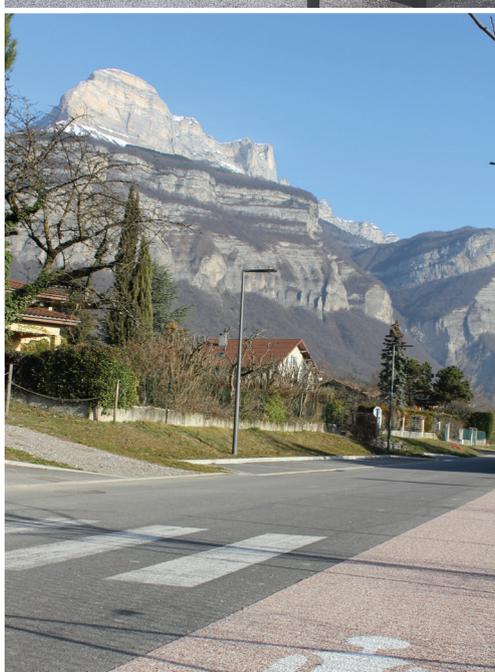


# La feuille de Bernin

N° 27 AVRIL 2019



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR [WWW.BERNIN.FR](http://WWW.BERNIN.FR)



> PAGE

9

**Bouger à Bernin**

# DÉLIBÉRATIONS

## > CONSEILS MUNICIPAUX

CM du 13/03/19

### Vente d'un tènement de granges situé chemin du Prieuré

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la cession des parcelles cadastrées section AP, numéros de plan 206, 207 et 209, pour un montant de 390 000 euros.

### Vote du budget de la commune

Le conseil municipal a approuvé à la majorité le budget primitif 2019 de la Ville, incluant la reprise des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2018. Plus d'informations en page 15 de ce journal.

### Vote des taux des taxes directes locales 2019

Le conseil municipal a décidé de maintenir pour 2019, les taux d'imposition des taxes directes locales tels que déclinés ci-dessous :

Taxe d'Habitation 7.67 %

Taxe Foncière (bâti) 18 %

Taxe Foncière (non bâti) 49.98 %



- P4 à 6** L'ACTU À BERNIN
- P 7 à 8** GÉNÉRATIONS
- P9 à 12** FOCUS
- P13 à 14** L'INTERCOMMUNALITÉ
- P15 à 16** VIE ÉCONOMIQUE
- P17** PROJET
- P18** RETOUR EN IMAGES
- P19 à 21** L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
- P23** BERNIN DESSINÉ
- P24** BERNIN UTILE



**DIMANCHE 26 MAI**

**Élections européennes**

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h  
à la salle des fêtes.

Renseignements : 04 76 92 07 40



Prochains conseils municipaux :

**Mercredi 10 avril 2019 à 20h en mairie**

**Mercredi 15 mai 2019 à 20h en mairie**



Permanences élus :

Sur rendez-vous auprès de Céline Lazzari  
au 04 76 92 07 47 ou [elus@bernin.fr](mailto:elus@bernin.fr)

## CARNET



### DÉCÈS

**février 2019** Maria PASCUCCI  
Germaine COZILIS

**Mars 2019** Jean, Marcel, Auguste VILGRAIN  
Fernand, Jean MACCHI



# Édito du maire

“

## 1 Qu'est devenu le cahier de doléances mis en place suite au mouvement des gilets jaunes ?

À Bernin, le cahier de doléances, disponible en mairie de décembre 2018 au 21 février 2019, a été remis à Lionel Beffre, préfet de l'Isère. L'Isère se situe dans le classement des 10 départements les plus riches en doléances et en initiatives citoyennes. La préfecture a envoyé l'ensemble des cahiers reçus à la Bibliothèque nationale de France, qui se charge de les indexer, référencer, de les retranscrire et de les numériser. Chacun pourra alors consulter et télécharger sur internet l'ensemble des idées émises dans le cadre du grand débat. À Bernin, 9 contributions ont été faites sur le cahier.

## 2 En mars a eu lieu la commission d'attribution des subventions aux associations : quel est son budget ?

Dans le cadre de notre soutien à l'animation et à la vie locale, le conseil municipal accorde chaque année 37 600 euros aux associations pour leur fonctionnement et 15 000 euros de subventions dites exceptionnelles. Ce bud-

get reste le même depuis plusieurs années : nous ne souhaitons pas le diminuer. Le tissu associatif varié et dynamique de Bernin nous permet d'avoir une commune forte de propositions de toutes sortes. Un grand merci à toutes ces associations !

## 3 Une nouvelle exposition à La Veyrie ?

Face au succès, l'année dernière, de l'exposition "Absence" et de ses 1800 visiteurs, menée sous la houlette de Géraldine Moutet, conseillère municipale déléguée à la culture, nous renouvelons l'expérience. Cette année se déroulera une exposition intitulée "Présences, arts numériques / arts plastiques". Cette exposition étant plus ambitieuse, nous avons raccourci sa durée pour des raisons de budget : elle commencera mi-septembre et s'achèvera fin octobre. Nous espérons que les Berninois s'y rendront en grand nombre à la rentrée prochaine

CÉCILE ROCCA  
Maire de Bernin

BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 27 **AVRIL** 2019

Mairie de Bernin  
RD 1090  
38190 BERNIN  
Tél. 04 76 92 07 40  
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :  
Cécile Rocca  
Rédacteur en chef :  
Cécile Rocca  
Comité de rédaction :  
Cécile Rocca, Anne-Françoise Besson,  
Christophe Duret, Lewis Davies,  
Sophie Couderc, Pascale Pellegrini,  
Laurène Kirkhus  
Photos :  
Mairie de Bernin, Adobe Stock  
Rédaction :  
Mairie de Bernin  
Conception :  
Laurène Kirkhus  
Création graphique :  
happydesign  
Impression :  
Imprimerie IGS, Frogès

Imprimé sur papier certifié PEFC  
avec des encres à base d'huile végétale  
Tirage : 1 600 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

## Élection européennes le 26 mai 2019 : en cas d'absence, votez par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur, absent le jour d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. **Petit rappel sur la procédure.**

- Rendez-vous en personne dans la gendarmerie ou police nationale la plus proche de chez vous (ex: gendarmerie de Saint-Ismier, 390 Route du Rivet) ;
- Muni(e) d'une carte d'identité ;
- Remplissez le formulaire Cerfa n°14952\*01 ( [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675)) et joignez-y une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (absence liée à des vacances, des obligations professionnelles...).

Il n'est pas nécessaire de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.

Les démarches s'effectuent, le plus tôt possible, pour tenir

compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Pour vérifier, votre commune d'inscription et votre bureau de vote, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone), rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



## Bernin dans le grand débat national



Une cinquantaine de participants se sont réunis mercredi 28 février à la salle des fêtes de Bernin dans le cadre du grand débat national, initié par le président de la république.

La mairie de Bernin, en partenariat avec la ville de Saint-Ismier, a proposé de débattre sur la fiscalité et les dépenses publiques. Huit groupes se sont penchés sur différentes thématiques : comment rendre la fiscalité plus juste et plus efficace? Quelles dépenses publiques réduire en priorité? Comment mieux équilibrer les dépenses sociales? Comment mieux

communiquer sur l'utilisation des impôts?

À l'issue de cette concertation sous forme de table



ronde, des rapporteurs ont été désignés pour transmettre les idées développées en petit comité et permettre un échange construit et abouti.

Un débat riche de propositions que vous pouvez retrouver sous forme de compte-rendu sur la page d'accueil du site internet de la mairie : [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr).

## La petite action du colibri, et si c'était vous?

Tous nos gestes ont des répercussions sur l'environnement. Nos actions peuvent parfois paraître anodines mais pourtant, associées, toutes les actions sont importantes.



À la maison, les appareils laissés en position de veille consomment encore de l'électricité : tout le monde le sait ! Et pourtant encore aujourd'hui, 10% de

la facture d'électricité relève de ce fait.

L'accumulation de l'énergie consommée par les différents appareils en veille dans un foyer peut atteindre 300 kWh par an.

**Éteindre les appareils en veille, c'est un éco geste simple, bon pour le porte-monnaie mais surtout pour l'environnement !**

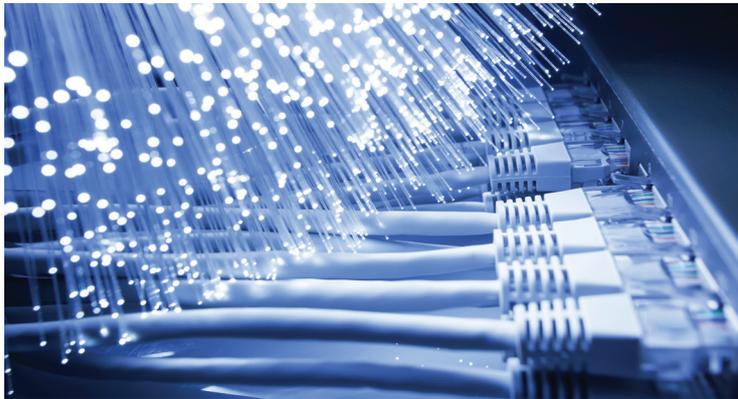
## Mise à disposition de compost



La commune de Bernin, en partenariat avec la communauté de communes

Le Grésivaudan, va mettre du compost à disposition des particuliers le jeudi 25 avril, chemin de la Côte. Le compost est constitué grâce aux déchets verts collectés auprès des déchetteries de l'intercommunalité.

## La commune poursuit sa démarche d'adressage (dénomination et numérotation des voies)



### Pourquoi ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement de **la fibre optique** sur le territoire, impulsé par le conseil départemental. Mais au-delà de la fibre, une dénomination précise permet de :

- faciliter les recherches d'adresses,
- faciliter les **livraisons** et le service postal,
- répondre à un besoin de sécurité lors des **interventions des services de secours** (sapeurs-pompiers, SAMU, médecins, gendarmerie...) et des intervenants techniques (services des eaux, de l'électricité et des télécommunications).

L'audit de la poste fini, il est apparu que certaines adresses n'étaient pas clairement identifiables. Il s'agit le plus souvent de lotissements.

Chaque habitation doit être référencée dans la base nationale d'adresses et être désignée par un code «HEXACLE».

Une réunion avec les différents riverains concernés aura lieu en avril sur la dénomination de la voirie afin que le conseil puisse délibérer sur ces noms et ensuite affecter un numéro à chaque habitation, selon le système métrique qui permet l'ajout de bâtiments.

*Christophe Duret*



Un nouveau véhicule électrique pour le service technique !

## Bibliothèque



Dans le but de faire une terrasse, des travaux de réfection du sol de la cour, à l'arrière de la bibliothèque, ont été effectués à l'aide de matériaux stabilisés de l'Oisans, lesquels permettent de laisser passer les eaux de pluie tout en apportant un revêtement de sol adapté à la circulation.

## Mur du cimetière



Une partie du mur du cimetière communal situé à l'arrière de l'église s'était détérioré et menaçait de s'effondrer. La commune a donc sollicité une entreprise spécialisée afin de démonter les trois stèles accolées à cette partie du mur (après la réalisation d'un constat par un huissier) et une autre est intervenue afin de reprendre les fondations du mur et en reconstruire une partie.

## École



Réalisation d'un tracé pour petites voitures dans la cour et rénovation de la peinture des dortoirs et des toilettes à l'école maternelle.

*Gilles Montoya*

## Règlement Local de Publicité (RLP) de Bernin, point d'étape

Comme nous l'annonçons dans un précédent journal municipal (cf La feuille n°25), Bernin s'est engagé dans une refonte de son RLP, en vigueur depuis 2008, dont le processus d'élaboration relève des mêmes règles que celles du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

### Avancement

La délibération fixant les objectifs et définissant les modalités de la concertation a été adoptée lors du conseil municipal de janvier 2019.

Les objectifs poursuivis par les élus et unanimement validés en conseil municipal sont :

1. adapter la réglementation nationale au contexte local. Cet objectif permet notamment de moduler la réglementation de façon sectorielle avec des zones de publicité restreinte (ZPR). Pour Bernin, **2 zones sont actuellement définies** :
  - a. une ZPR1 couvrant les secteurs résidentiels de la commune
  - b. une ZPR2 couvrant les secteurs à vocation artisanale et in-

dustrielle (chemin des Fontaines, chemin du Teura)

2. permettre une meilleure visibilité des commerces et artisanat en maîtrisant la surenchère d'enseignes ou de publicités ;
3. affirmer une cohérence avec les exigences paysagères du PLU.

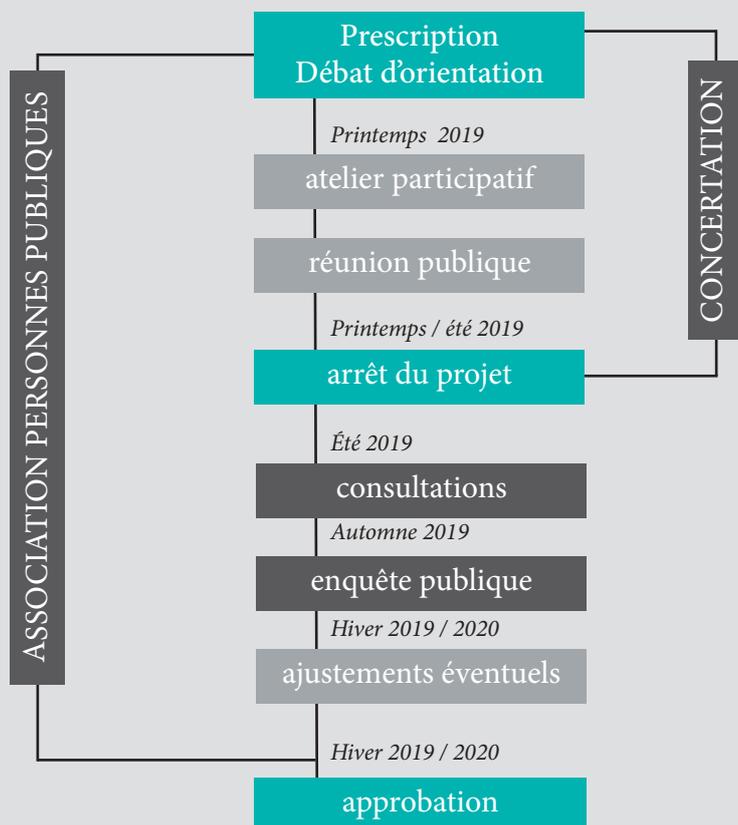
Depuis, le diagnostic des dispositifs de publicité en place a été réalisé et les différents acteurs de la société civile (commerçants, artisans, habitants, associations) ont été conviés à un atelier participatif le 8 avril dernier destiné à recueillir les attentes de chacun vis-à-vis de la publicité et leur avis sur les caractéristiques de la révision.

### Prochaines étapes

- Réunion publique d'information sur le contenu de la révision
- Consultation des personnes publiques (État, Région, Département,..)
- Approbation du nouveau RLP d'ici fin 2019.

Hervé Lambert

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL PROCÉDURE DE RÉVISION DU RLP



## Ambiance et soleil au centre de loisirs durant les vacances d'hiver

Ces deux semaines ont été marquées par un temps printanier et une ambiance de fête, accompagnant des fréquentations élevées de petits Berninois.

Les vacances ont démarré fort avec un repas foodtruck nuggets/ frites de notre traiteur Guillaud.

Le cuisinier, « quelque peu déjanté », a ambiancé enfants et animateurs avant, pendant et après repas. Le ton de la fête était donné pour les deux semaines !

Par la suite et autour d'un programme concocté par les animateurs, les enfants ont pu : défier les copains aux grands jeux, réaliser diverses activités manuelles en lien avec le thème telles qu'un igloo en briques de lait, un bonhomme de neige en verres en plastique et une fresque d'hiver affichée dans la salle des petits.

Ils ont résolu les énigmes de l'escape-game et pu profiter de la neige et du beau temps lors des deux sorties journées à La Magie des Automates à Lans en Vercors et au Col de Marcieu autour d'activités de glisse.

Deux semaines bien rem-



plies de loisirs et de joie pour tous !

On vous attend pour les prochaines vacances de printemps sur le thème de la biodiversité avec visite d'une ruche pédagogique toute proche...

Une bien belle journée.



## SÉJOUR ÉTÉ 7/12 ans : destination Autrans

**Du samedi 6 au vendredi 12 juillet 2019.** Hébergement en pension complète au centre d'hébergement de jeunesse d'Autrans sur le plateau du Vercors.

### Au programme :

- Découverte de l'environnement naturel du Vercors
- Équitation, piscine, tournois sportifs
- Activités de pleine nature : randonnées, grimpeur d'arbre, grands jeux de plein air mais aussi cabanes, rallye photos, cerf-volant...et bien d'autres surprises.
- Veillées : casino, karaoké... et BOUM !

**Temps forts :** équitation et nuitée sous tente.

**L'équipe d'encadrement :** Linda, un animateur en cours de recrutement et Nathalie, responsable du séjour.

Tarifs berninois de 72.49€ à 483.27€ selon le quotient familial.

Réunion d'informations et d'inscription **mercredi 15 mai à 18h00 à la maison Michel.**

Les familles Berninoises pourront confirmer l'inscription en versant un acompte de 30%. Les demandes des familles extérieures seront sur liste d'attente et traitées après le 22 mai.

**Date limite d'inscription ou d'annulation : 29 mai 2019**



**Renseignements : service jeunesse au 04.76.72.81.75 ou enfance-jeunesse@bernin.fr**

## Partager ses lectures du mois

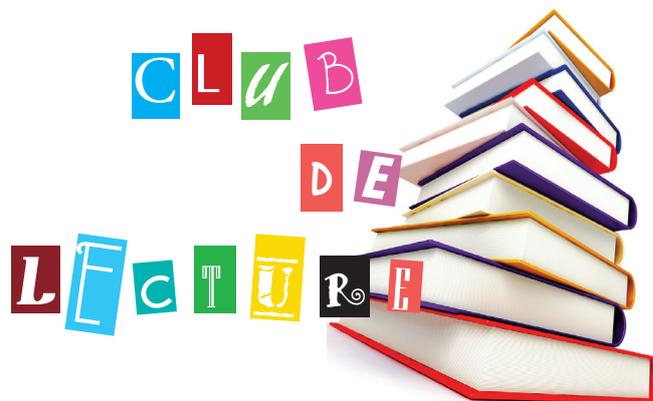
Mardi 5 février a eu lieu le premier club lecture de la bibliothèque.

Nous nous sommes retrouvés en petit comité et dans une ambiance évidemment conviviale. Les échanges ont été riches et animés. Les participants ont parlé de leurs dernières lectures ou de livres plus anciens qu'ils avaient envie de partager.

Il n'y pas d'obligation à présenter un livre...vous pouvez participer juste pour le plaisir d'écouter et de repartir avec en tête une petite liste de titres à découvrir.

Nous vous donnons RDV à la bibliothèque tous les premiers mardis de **chaque mois à 18h30**.

*Nathalie Faure,  
bibliothécaire*



## Quelques demi-journées disponibles au multi-accueil "La Ribambelle"

La commission d'admission des places du multi-accueil s'est déroulée en mars 2019 pour la rentrée de septembre 2019.

Il reste quelques demi-journées disponibles. Pour toute demande de pré-inscription, merci de consulter le site de la mairie de Bernin. Rubrique enfance et jeunesse /petite enfance /multi-accueil / fonctionnement : télécharger la fiche de pré-inscription, la remplir et la retourner à cette adresse mail : creche@bernin.fr.

Vous pouvez également consulter le règlement de fonctionnement de la structure sur le site de la mairie de Bernin/cadre de vie/enfance et jeunesse/petite enfance/multi-accueil « la ribambelle ».

Les enfants dont les parents habitent à Bernin sont prioritaires.



Fabienne Cravero, responsable du multi-accueil "La Ribambelle", reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : 226 chemin de la Proula 38190 Bernin 04-76-08-88-41 ou creche@bernin.fr



Si vous souhaitez inscrire votre enfant chez une **assistante maternelle de Bernin**, il suffit de contacter Bénédicte SOULENAN, animatrice du relais assistants maternels au 06-73-09-35-85 ou bsoule-nan@le-gresivaudan.fr



## Seniors : un atelier de pratique sportive pour travailler l'équilibre.

Le club Berninois, en partenariat avec le CCAS, propose des ateliers animés par Mme Griot, ergothérapeute.

Cet atelier a pour objectif de travailler sur l'équilibre, basé sur des exercices permettant de sécuriser les gestes du quotidien.

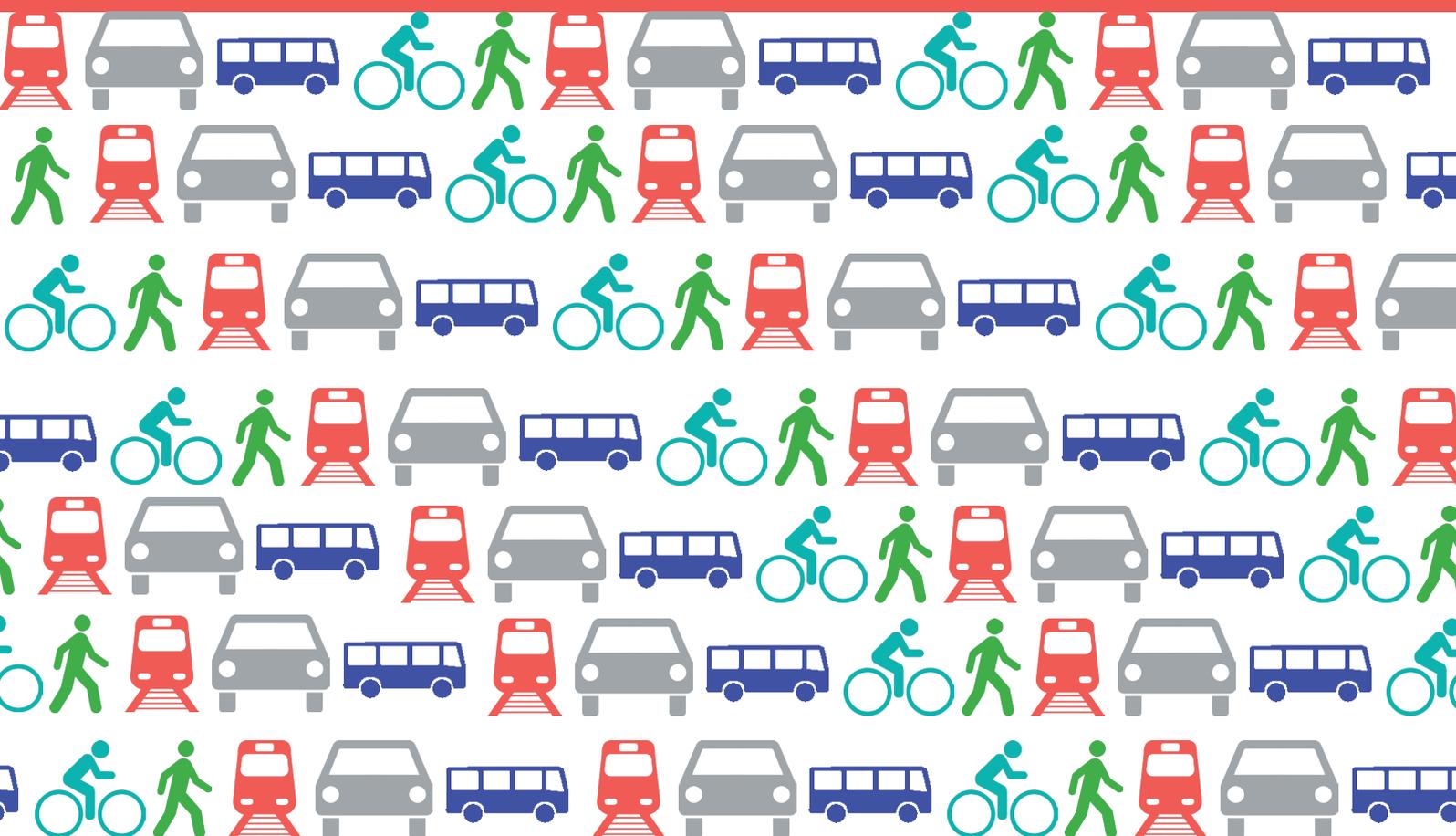
L'atelier ou plus exactement les ateliers (3 créneaux ont été nécessaires pour accueillir les 33 participants) ont démarré le 4 mars.



Plus d'infos : Marie-Claude Belfis  
04-76-08-02-99

*Sophie Couderc*





## Bouger à Bernin

La population augmente. Les villes, les villages s'agrandissent et les trajets deviennent plus longs.

Le train, la voiture, les navires, les avions nous permettent de nous affranchir des distances. Notre domicile n'est plus systématiquement à côté de notre lieu de travail. Nous partons en vacances de plus en plus loin en combinant souvent voiture et avion ou voiture et bateau. Tous ces nouveaux moyens de déplacement (nouveaux car il ne faut pas oublier que l'humanité a eu comme principal moyen de déplacement le cheval, et ce, pendant plus de deux mille ans) nous donnent une mobilité accrue, synonyme de liberté.

Hors des grandes villes, pour un jeune adulte, passer son permis de conduire et avoir une voiture est un gage d'émancipation. Pour un adulte, ne pas avoir une voiture peut réduire les possibilités d'accepter un emploi éloigné du domicile, et les déplacements du quotidien sont plus compliqués.

La mobilité est devenue un impératif. Ne pas pouvoir bouger est inconcevable. Les établissements publics ainsi que les transports collectifs sont de plus en plus accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La commune, la communauté de communes, le Département mettent tout en œuvre pour réguler et faciliter la mobilité :

- lignes de bus
- organisation de l'auto stop, du covoiturage, de l'autopartage
- aménagement d'itinéraires cyclables
- aménagement des voiries pour des déplacements piétons sécurisés.

Un "guide des déplacements" sera bientôt disponible : il est actuellement en cours de fabrication.



## BOUGER SOLIDAIRE : reportage sur la navette supermarché

**Mercredi, 10 heures : Marjolaine Bellin, employée municipale et accompagnatrice, aide madame Faorro, 84 ans, et madame Sanchez, 90 ans, à grimper dans la navette supermarché. Direction: le Casino de Crolles.**

Comme toutes les semaines, le taxi mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) emmène les personnes âgées de la commune qui se sont inscrites. Ce service s'adresse également aux personnes handicapées ou en difficulté tem-



poraire. Le taxi prend en charge les usagers chez eux et les ramène à leur domicile. "J'utilise la navette depuis 1 an environ, explique Madame Sanchez. Je n'ai jamais conduit. Avant je faisais les courses avec mon mari mais il a eu des problèmes de santé et j'ai alors commencé à emprunter cette navette. Ca me rend bien service et et nous pouvons compter sur Marjolaine pour nous aider dans le supermarché et pour charger les courses."

Une manière de rester autonome et de rompre l'isolement.

Le coût est de 2,50 euros par voyage: les tickets sont à retirer en mairie. Il est nécessaire de réserver avant le lundi midi.

**Renseignements :  
Service CCAS, 04 76 92 35 57**



## BOUGEZ, OUI, mais en sécurité !

**« Bougez-vous, les enfants, on va être en retard ! »**

Qui ne s'est jamais entendu prononcer cette phrase, ou une autre du même genre, voyant l'heure du départ pour l'école arriver alors que le premier n'a pas fini son petit déjeuner, le second préfère jouer au lieu de se laver les dents et la dernière refuse de s'habiller parce qu'elle veut mettre une robe au lieu du pantalon que vous lui avez préparé ?

Voilà encore une matinée qui a bien commencé et il va falloir accélérer le mouvement si on ne veut pas être en retard au travail. « Allez, tout le monde en voiture ! Mettez vos ceintures et Jean, arrête de mettre les doigts dans ton nez ! Evidemment, c'est toujours



quand on est pressé qu'il y a du monde qui n'avance pas devant ! Allez, on change de trajet. Au plus court ! - Oui mais maman, tu vas être en sens interdit. - Pas grave, chéri, on est à la bourre. - Oh regarde, maman, y a le policier ! Il te fait signe de faire demi-tour ! - Fais ch... ! il est toujours là quand il faut pas, celui-là ! Bon, ben on n'a pas le choix, on passe par en bas. - Oh, tu roules vite maman ! - Ben ouais, elle est pressée. - Toi, je t'ai pas sonné. Oh, le stop, tu l'as grillé ! - C'est pas grave, chéri. Maman va être en retard. - Hé, c'est Romane et Julie qui

attendent pour traverser ! Ah ben, tu les laisses pas passer ? - Qu'est-ce que je t'ai dit, chéri ? Maman est super à la bourre. Allez, on se dépêche de descendre. Maman vous pose rapido et court à son travail. Mais, Camille, t'as pas mis ta ceinture ? Je vous avais dit de la mettre ! Arnaud et Jean, vous êtes ses frères aînés, pour auriez pu me le dire, quand même ! »

Et bien Madame, ou Monsieur d'ailleurs, en quelques minutes de trajet, vous avez explosé le compteur d'infractions, et de points sur votre permis par la même occasion.

Résumons : le sens interdit : 135 € et 4 points, le stop : 135 € et 4 points, la vitesse excessive : 135€, le refus de priorité aux piétons : 135 € et 6 points, et pour finir, la ceinture: 135€ (avec retrait de 3 points s'il s'agit du conducteur).

Si tout cela vous était arrivé, vous auriez une belle facture à payer et un permis invalidé. Alors, **croyez vous que le jeu en vaille la chandelle ?** D'autant que, outre les infractions commises, vous mettez en danger vos enfants, les autres et vous-même. Alors, bougez, oui, mais en sécurité !

Laurent Boucly, Police Municipale



## BOUGER ÉCONOMIQUE

On n'y pense pas assez mais la voiture peut être un lieu de partage, au-delà du covoiturage. La Communauté des communes Le Grésivaudan propose avec *Citiz* un service de réservation de voitures en libre-service.

**Le principe :** louer une voiture sur une courte durée, sur simple réservation et jusqu'à 5 minutes avant le départ.

Ce service permet aux particuliers comme aux professionnels d'accéder à 4 véhicules stationnés sur le Grésivaudan 24h/24 et 7j/7 (Crolles Belle Étoile, Pontcharra Gare, Montbonnot Avenue de l'Europe et Villard-Bonnot vers l'Espace Aragon). Le véhicule doit être stationné au retour là où il a été emprunté.



L'autopartage de Crolles, située avenue Belle-Étoile

**Autre possibilité avec "Ma Chère Auto" :** louer sa propre voiture. Si vous cédez ou louez votre chère auto à la coopérative d'autopartage Citiz, elle sera intégrée à la flotte de véhicules partagés. Équipée d'un système embarqué, elle sera rendue accessible en libre-service à d'autres conducteurs. Ainsi quand vous utiliserez votre voiture ou un autre véhicule Citiz, vous ne payerez plus que le carburant. À quand une voiture de particulier en autopartage à Bernin ?

Grâce à l'autopartage, vous faites des économies : vous payez uniquement les coûts variables liés à votre trajet. Vous économisez sur l'achat, l'entretien, le carburant et l'assurance de votre véhicule.



Pour une première utilisation : <https://alpes-loire.citiz.coop/>



## BOUGER MAIS S'ARRÊTER : zoom sur les bancs publics de Bernin

La répartition des bancs publics à Bernin joue un rôle essentiel en faveur de la mobilité piétonne. En bois ou en métal, de différentes époques et de styles, la commune de Bernin possède une soixantaine de bancs publics et deux fauteuils métalliques.

Un banc peut être un relais pour permettre au piéton de se reposer avant de redémarrer : il maintient donc l'autonomie d'une personne. Le récent sentier de La Veyrie en est l'exemple : un banc se situe à l'entrée du parking et un autre sur le chemin de randonnée, offrant une pause bienvenue aux marcheurs.



Le banc peut également avoir la fonction d'attente : à Bernin, ce sont 4 bancs abri bus qui servent à patienter pour attendre un bus.

Enfin, le banc peut avoir une fonction plaisir et sur notre commune, ce n'est pas ce qui manque : dans le parc du clos Michel (pas moins de treize bancs !), le parc Kieselbronn (six bancs), devant le CUBE (quatre bancs et deux fauteuils métalliques) ou encore la place des Droits de l'Homme (six bancs métal). Ainsi les bancs publics ne sont pas que pour *les impotents* ou *les ventripotents* comme le disait Brassens et au-delà d'être un lieu pour les amoureux, ils gardent une fonction sociale indéniable.



# MOV'ICI

Auvergne-Rhône-Alpes

**MOV'ICI Auvergne-Rhône-Alpes, c'est votre solution de covoiturage en ligne et en temps réel sur mobile, facile et sans frais.**

Une application mobile permettant d'accéder facilement au site et proposant du covoiturage dynamique :

- chaque passager ou conducteur pourra voir en temps réel les covoitureurs possibles sur son trajet et se mettre en contact avec eux ;
- la possibilité de certifier votre trajet en obtenant des justificatifs pouvant être produits par exemple auprès de votre employeur ;
- le paiement en ligne (déjà disponible sur le site internet et bientôt sur mobile). Ce service est optionnel.
- la possibilité de parrainer ses collègues et ses amis.



**Itinéraire** rassemble, en une seule application, les informations théoriques et en temps réel de tous les modes de transport disponibles dans le département : vélo, bus, car, tram, train (TGV, TER), avion, trafic routier, covoiturage...

## BOUGER MALIN : quelques sites et applis à connaître



**Libravoo est un programme de fidélité vous permettant de gagner des points cadeaux à chacun de vos voyages avec votre carte OÙRA !**

Validez tous vos trajets quotidiens sur le réseau Transisère et profitez des offres exclusives en cumulant vos points cadeaux.

Inscription réservée aux détenteurs d'une carte OÙRA !



**REZO POUCE**, c'est l'auto-stop des temps modernes qui vous permet de vous déplacer en mode « quand je veux, où je veux ! ».

Pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ni de se demander si un trajet est proposé à l'heure qui vous intéresse. S'inscrire, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs toujours partants (pensez à vous munir d'une copie de votre carte d'identité pour vous inscrire en ligne).

## GEMAPI, SYMBHI, ASA...

Il est parfois difficile de s'y retrouver avec tous ces acronymes. La Feuille éclaire quelques points.

**La GEMAPI :** Sous cet acronyme se cache la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Cette compétence exclusive et obligatoire a été attribuée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) au bloc communal. Les obligations sont :

- entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac, ou plan d'eau (rétention, ralentissement, casier de stockage des crues)
- assurer la défense contre les inondations
- protection et restauration des sites, des zones humides des écosystèmes aquatiques

Au 1 janvier 2018, les intercommunalités sont devenues gestionnaires légitimes des ouvrages de protection (digues). La communauté des communes Le Grésivaudan (CCLG) a pris cette compétence en 2015 par anticipation. Après avoir dressé le schéma directeur, elle a transféré cette compétence au SYMBHI (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère).

**LE SYMBHI :** Créé en 2004, sur l'initiative du Conseil général de l'Isère, le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère a vocation aujourd'hui à être l'opérateur d'aménagement et de gestion de rivières sur le bassin versant isérois de la rivière Isère.

Il regroupe désormais, outre le département de l'Isère, 7 intercommunalités dont la CCLG.

Le Symbhi a intégré, en outre, au 1er janvier 2019, l'Association Départementale Isère Drac Romanche.

### Pour la CCLG

Si la compétence est transférée, une gouvernance partagée sera mise en place entre Le Grésivaudan et le Syndicat. Ce dernier s'engage à consulter et à rendre compte de la mise en œuvre du schéma directeur aux instances du Grésivaudan. De plus, la commission GEMAPI va évoluer pour devenir le comité de pilotage chargé de contrôler et de suivre la mise en œuvre de la compétence transférée. Le Symbhi fera les travaux à hauteur de la taxe prélevée par la CCLG.



### La GEMAPI change-t-elle le rôle des propriétaires riverains des cours d'eau ?

L'exercice de la compétence GEMAPI ne remet pas en cause les droits et devoirs des propriétaires.

Ainsi, le propriétaire riverain est toujours responsable de l'entretien courant du cours d'eau (libre écoulement des eaux) et de la préservation des milieux aquatiques situés sur ses terrains au titre du code de l'environnement, en contrepartie du droit d'usage de l'eau et du droit de pêche. De même, le propriétaire riverain est toujours responsable de la gestion de ses eaux de ruissellement au titre du code civil. Le propriétaire privé riverain est souvent suppléé par une ASA (Association Syndicale Autorisée).

### Le financement comment ça marche ?

En fonction d'un programme de travaux, issu du schéma directeur, la CCLG a voté un montant de 1 500 k€ pour 2019 qui sera prélevé par un complément sur les 4 taxes (taxe habitation, foncière...). Ce montant ne peut excéder un plafond de 40 € par habitant.

Pour les ASA, ses revenus proviennent de la redevance syndicale.

L'ASA perçoit une taxe indexée sur la valeur de la propriété, le danger estimé et les travaux envisagés.

### Brève interco

Les déchets professionnels ne seront bientôt plus acceptés dans les déchetteries intercommunales. Toutes les déchetteries professionnelles de notre région sur :

[www.dechets-chantier.ffbatiment.fr](http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr)

Christophe Duret,  
Conseiller communautaire

APPROFONDIR  
[www.le-gresivaudan.fr/](http://www.le-gresivaudan.fr/)  
[www.symbhi.fr/](http://www.symbhi.fr/)



## Signalez le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression en Isère. Apparu en Isère en 2015, il est présent dans plus de la moitié du département.

Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Il peut aussi être dangereux pour l'homme.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance, mis en place par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire en partenariat avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, et en Isère le Groupement de défense sanitaire apicole, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

**FRELON EUROPEEN**  
**VESPA CRABRO**



**FRELON ASIATIQUE**  
**VESPA VELUTINA**



### Comment signaler un individu ou un nid ?

Le frelon asiatique est facilement identifiable (voir schéma) et ne doit pas être confondu avec le frelon européen qui est lui inoffensif.

**Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid est invitée à en faire rapidement le signalement soit :**

- Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)
- Soit en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

## Points d'Apport Volontaire sur Bernin : ça démarre !



**Dans le cadre de la nouvelle organisation de la gestion des déchets, la communauté des communes Le Grésivaudan va lancer une campagne de communication en porte à porte du 29 mars au 31 mai 2019 de 10h00 à 19h30, du mardi au samedi.**

Le personnel sera pourvu d'une lettre d'accréditation signée par le Président de la CCLG et d'un gilet blanc.

Ils passeront vous expliquer le nouveau dispositif, les consignes de tri, remettre les sacs de précollecte et les supports de communication réalisés.

Après 2 passages infructueux, ils laisseront un avis de passage afin que vous puissiez récupérer ce kit en mairie.

Pour rappel, les objectifs de cette nouvelle organisation sont entre autres : l'équilibrage des tournées, la maîtrise des coûts et la garantie de meilleures conditions de sécurité pour le personnel.

Le schéma d'implantation des PAV sera consultable en mairie et sur le site internet [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr).

### LES POINTS DE PROXIMITÉ

- C'EST :
- ➕ Un meilleur tri des déchets
  - ➕ Des bacs accessibles 7j/7
  - ➕ De meilleures conditions de travail pour les agents



## Le salon de toilettage Art Canin arrive à Bernin

Laura, 34 ans, amie inconditionnelle de nos fidèles compagnons et passionnée de créations en tous genres, nous présente son activité.

“ Je décide en 2017 de me consacrer au bien-être des chiens en suivant une formation de toilettage canin dans une école réputée d'Annecy. Les diplômes en poche, je monte le projet du salon de toilettage mobile. L'idée du camion est de pouvoir être proche de mes clients en leur offrant un service de proximité, tout en participant à l'activité des communes.

Les mairies ont répondu présentes, les clients aussi. C'est avec grand plaisir aujourd'hui que je vous accueille dans mon salon de toilettage mobile, réalisé de toutes pièces avec l'aide de mon conjoint (une belle aventure).

Vous pouvez me rencontrer un **mercredi sur deux de 9h à 18h place de la Bascule à Bernin** et également :

- lundi : aux Adrets
- mardi : au Cheylas
- mercredi/tous les 15j : à Bernin / le Touvet
- jeudi : à Laval
- vendredi : à Frogès

Différentes formules sont proposées pour vos compagnons selon les besoins de chacun."

Venez découvrir Art Canin sur place et/ou sur le site [www.artcanin-road.com](http://www.artcanin-road.com)



## Le Restaurant de La Veyrie fait peau neuve...

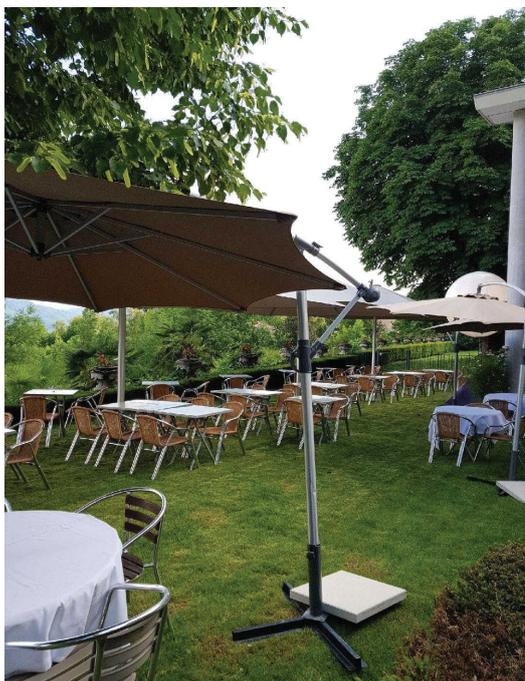
... ou plutôt « pelouse neuve » !! Après 4 ans, la pelouse qui accueille une terrasse ombragée de 100 places avait besoin d'un sacré lifting. L'entreprise BMC de M. Brunet-Manquat de Goncelin a réalisé cette magnifique terrasse face à la chaîne de Belledonne.

Le restaurant La Veyrie vous attend sous d'immenses parasols,

avec une nouvelle carte et un nouveau décor chaleureux : un parquet en chêne dans les salles, un nouveau plafond acoustique pour accueillir vos bons moments, vos séminaires et autres évènements festifs.

Les entreprises du Grésivaudan, qui nous ont aidés, ont tenu les délais : tout est prêt pour un bel été.

Nous recrutons des temps pleins de 39h de serveurs/serveuses: envoyez votre candidature! On vous attend, à bientôt !!



Contactez Rémy et Vanessa : 04.76.72.60.79  
ou [www.restaurantlaveyrie.com](http://www.restaurantlaveyrie.com)



# Le budget communal

par Claude Talon, adjoint délégué aux finances et aux travaux

**En 2018**, nous avons continué notre politique menée depuis 2014 en termes de fonctionnement en minimisant l'augmentation de nos dépenses courantes et en stabilisant notre masse salariale en ne remplaçant pas les départs de certains de nos agents mais en réorganisant les services.

La baisse des dotations de l'État a finalement été sans impact supplémentaire pour notre commune en 2018.

Si on cumule depuis 6 ans, c'est 900 000 € de perte de ressources annuelles que nous avons subie, mais cela a été quasiment compensé par l'augmentation des services proposés d'une part et l'augmentation des bases fiscales de nos impôts directs d'autre part, sans augmentation de nos taux d'impôts communaux (depuis 2013).

Cela nous a permis de maintenir un bon niveau d'investissement comme prévu.

Nous avons réussi à proposer **un budget pour 2019** stable en fonctionnement, avec une enveloppe globale d'investissement proche de 3M€ pour supporter nos projets ; cela sans augmentation de nos taux d'impôts et sans nouvel emprunt. Nous avons identifié des risques à contenir le moment venu comme notamment le réel impact sur notre collectivité de la suppression de la Taxe d'Habitation et l'évolution de notre Attribution de Compensation que la communauté de communes Le Grésivaudan souhaiterait limiter.

## Faits marquants 2018

**1,5 M€ d'Investissements engagés** (75% de réalisation) avec 213 k€ de subventions (Département et Région pour l'essentiel)

- Réaménagement de la bibliothèque : ~450 k€
- Aménagement chemin de la Proula (phase 2/3) : ~450 k€

**Patrimoine : Vente de terrains 200 k€**

**Emprunt Toxique :**

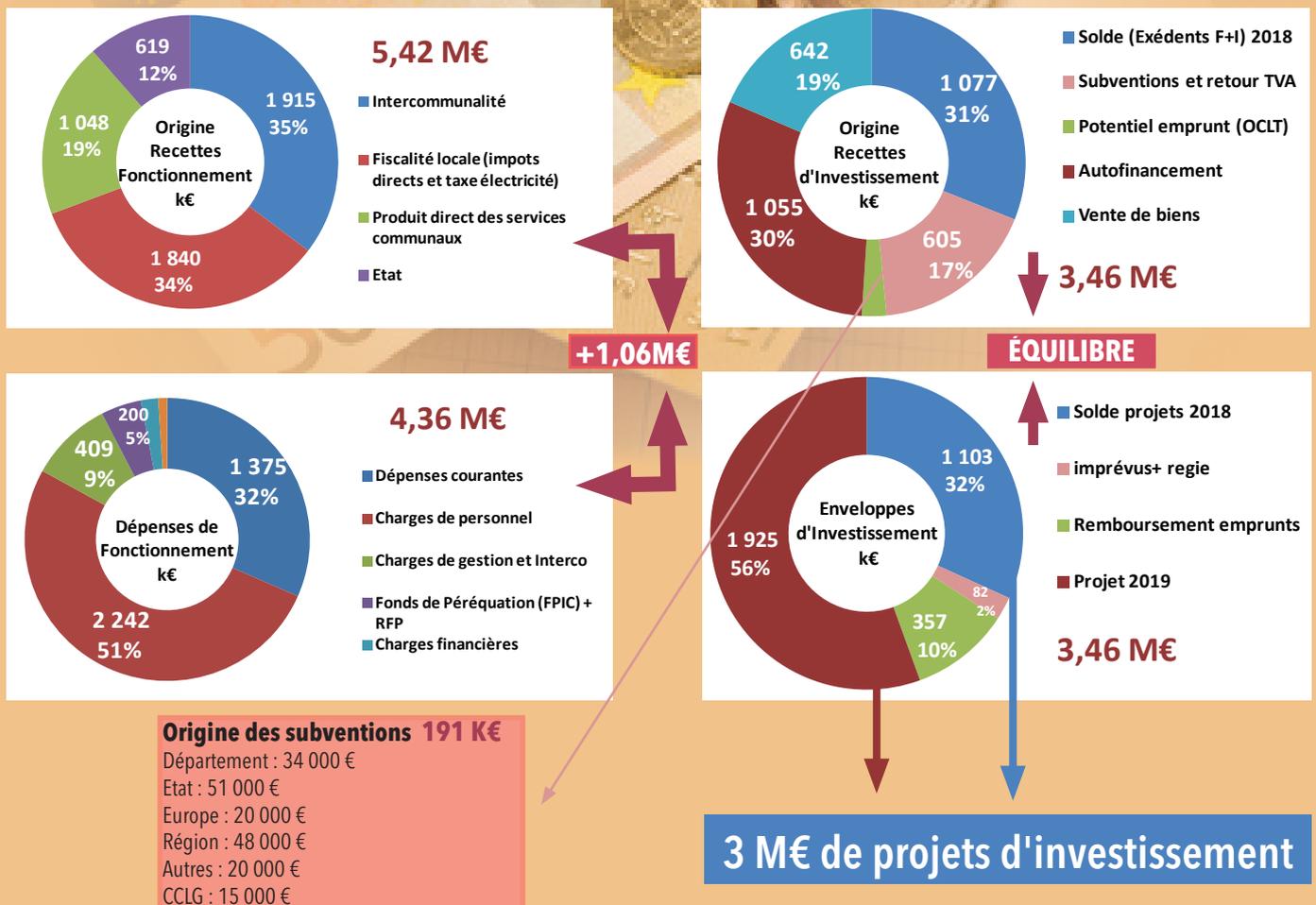
- Volonté maintenue de minimiser le risque: poursuite du

contentieux devant le Tribunal de Grande Instance : jugement en 11/2019

- 3e année d'application du taux variable (à risque) : impact limité en 2018 (taux d'intérêts à 0.68%) : 13.8 k€ pour 8.1 k€ de plancher.

**Réduction de notre dette :** pas de nouvel emprunt & non utilisation de l'OCLT (Ouverture de Crédit à Long Terme) disponible.

**Fiscalité communale :** stabilité, pas de hausse (depuis 2013).

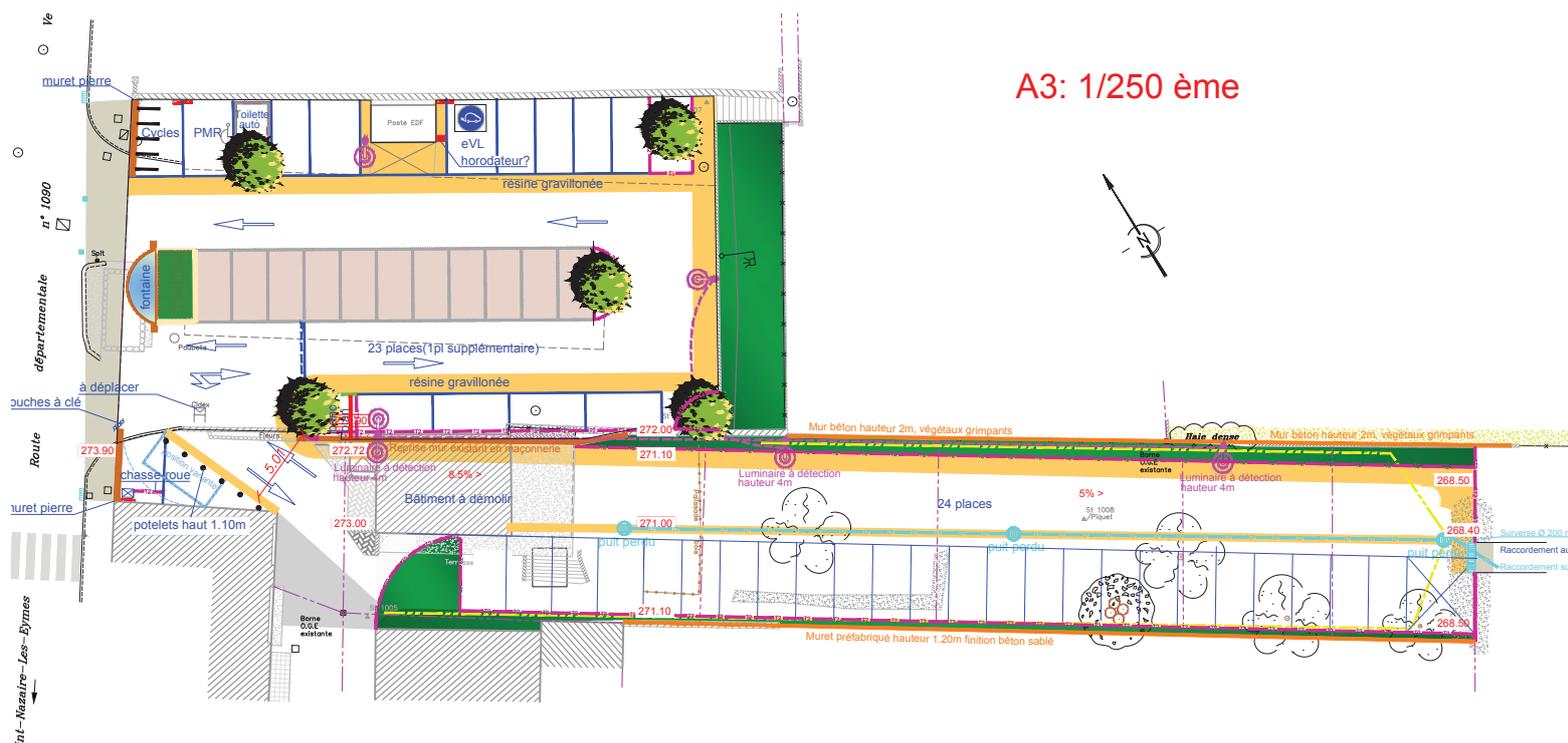


## Principaux investissements 2019

Création piste piétons/cycles Chemin de la Côte : 300k€  
 Réfection Chemin de la Proula (phase 3) : 300k€  
 Création d'un nouveau parking Place de la Bascule : 220k€  
 Création d'un local Jeunes (Maison Fermière - Parc du clos

Michel) : 100k€  
 Programme Amélioration Energétique et Eclairage Public : 100k€  
 Réfection bâtiment ancienne crèche salle séniors et Relais Assis-  
 tantes Maternelles : 100k€

# La place de la Bascule va se rénover et s'agrandir



A3: 1/250 ème

**Vous avez peut-être pu constater que la maison près de la place de la Bascule a été détruite. En effet, la place de la Bascule, située au centre de notre village, va faire l'objet de travaux.**

Vos élus s'interrogent depuis un certain temps sur le raccordement du projet en cours de la Cogedim et également sur la possibilité depuis le chemin des Casernes de remonter facilement vers les commerces. Différentes opportunités nous ont fait entrevoir une possible évolution et nous avons donc créé un groupe de réflexion composé des trois groupes d'élus et d'agents du conseil municipal.

Après de nombreux échanges, les idées suivantes se sont dégagées:

- accroître le nombre de parkings
- améliorer l'esthétique
- aménager la partie haute en place polyvalente : parking + manifestations (ex: pot des commerçants ...)
- une seule entrée depuis la RD pour les 2 parkings

- circulation piétonne sur bande résine gravillonnée
- place PMR – cycles – toilettes publiques - banc
- Remplacement de 5 arbres et nouveaux arbres avec des racines plongeantes
- fontaine en front de parking
- éclairage LED à détection (potelets en partie basse)
- parking bas non débouchant mais liaison piétons/cycles avec lotissement des Lodges.

Nous vous proposons une esquisse sommaire de ce que pourrait être la nouvelle place de la bascule.

Le projet est en deux phases, pour ne pas trop gêner les stationnements et donc les commerces.

La phase 1 en 2019 est la création du parking « bas ». La phase 2 en 2020 est le réaménagement de la place actuelle.





Hiver 2019 au centre de loisirs



Apéro truffé, le 12 février dernier



Cérémonie de la citoyenneté, 23 mars



Tour de magie et initiation aux gestes de premier secours durant le festival Art, Science et Citoyenneté



Carnaval de Bernin



Retrouvez l'actualité de Bernin sur notre page facebook/Ville-de-Bernin

## NOUVEAU !!

Newsletter de Bernin : inscrivez-vous sur la page d'accueil de [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr) pour recevoir, chaque mois, dans votre boîte mail les actualités de Bernin.

SPORT

**TENNIS CLUB DE BERNIN****Le tournoi adulte de Bernin s'est déroulé du 16 février au 4 mars.**

Gros succès avec 160 inscrits et de très beaux matchs à très bon et haut niveau.

Bravo à Clarisse, Lydie, Jean Philippe et Thomas du TCB pour les belles « perfs » réalisées !

Prochain tournoi homologué FFT : tournoi jeunes du 10 au 25 mai 2019.

À noter les bons résultats des équipes jeunes du TCBernin au championnat des Alpes d'Automne :

- Équipes 15/16 ans garçons : champions des Alpes (Mattéo, Alban, Pierre et Emilien)

- Équipes filles 13/14 ans (Clarisse, Manon et Géraldine) et garçons 17/18 ans (Maxime et Twan) : finalistes.

Bravo à tous ces jeunes compétiteurs !!



2 semaines de stage seront organisées pendant les vacances de Pâques : prise en charge des jeunes de 8h30 à 18 heures.

Renseignements : 04.76.08.83.75  
tcbernin@orange.fr

SOLIDARITÉ

**BERNIN BEKAMBA****Bernin Bekamba fête ses 30 ans le vendredi 17 mai à 20 heures à la salle des fêtes de Bernin.**

Voilà plus de 30 ans que le Dr Maguy Nigri (pédiatre à Grenoble) est parti au Tchad à Békamba soigner une population très éloignée de tout centre hospitalier.

L'APSVT, dont Bernin Bekamba est une antenne, apporte une aide au fonctionnement des 4 centres de santé.

Nous aurons le plaisir d'accueillir pour ses 30 ans le Gospel Institut de Grenoble avec sa chorale "SAMBA BINGA, les ladies du Blues".

Venez nombreux vous régaler les tympans et les papilles à la buvette !

Entrée : 18€ ( prévente 16€)



Contact : 04.76.92.11.75 / magali.chiapello@wanadoo.fr

NATURE

## REGARD D'ABEILLE

### Un rucher collectif à Bernin

La gestion associative du rucher permet aux adhérents de s'initier à l'apiculture avec des apiculteurs plus chevronnés.

Toute personne intéressée par les abeilles peut nous rejoindre !

### Récupération d'essaims

Avec l'arrivée du printemps, l'activité des abeilles, au ralenti pendant l'hiver, redémarre. Si vous avez la visite d'un essaim d'abeilles dans votre jardin, derrière des volets... les apiculteurs de l'association Regard d'Abeille peuvent venir le récupérer et vous débarrasser de ces visiteuses encombrantes tout en respectant cette espèce protégée.



Contact :  
[regard.dabeille@gmail.com](mailto:regard.dabeille@gmail.com)  
06.43.18.13.70

MUSIQUE

## AMZOZ

### Apprenez la musique selon vos envies !

Avec l'Amzov, votre rêve de devenir musicien peut devenir réalité !

Chaque semaine, 18 professeurs dispensent plus de 120 heures de cours d'instruments et 20 heures de formation musicale (classique, musiques actuelles).

L'Amzov propose également des chorales (enfants, ados et adultes) ainsi que des ensembles éclectiques (ateliers rock, atelier

jazz et orchestre).

Quels que soient votre âge, votre niveau et vos attentes, vous trouverez forcément à l'Amzov un enseignement "à votre portée" !

Pré-inscriptions en ligne dès le mois de Juin !



Contact : 04.76.52.34.14 / [amzov@orange.fr](mailto:amzov@orange.fr) / [www.amzov.fr](http://www.amzov.fr)

NATURE

## BONSAÏ CLUB

Le bonsaï club du Grésivaudan, association d'amateurs d'arbres nanifiés par les membres, vous invite à son exposition bisannuelle **le dimanche 9 juin de 10 à 17h** à la salle des fêtes de Bernin.

Cette journée se veut festive avec mise en situation de notre plus beau sujet en tokonoma pour souhaiter la bienvenue à nos visiteurs.

Le club met en va-

leur une centaine d'arbres parmi les plus aboutis, sachant que le travail n'est jamais terminé !

Venez nombreux découvrir la nature à taille humaine, pour petits et grands.



Contact :  
[bonsaclub.gresivaudan@orange.fr](mailto:bonsaclub.gresivaudan@orange.fr)  
04.76.52.75.60

SPORT

ALPHA-RUN

**ALPHA  
RUN 4** **BERNIN(38)**  
**19 MAI 2019**



Toutes les informations et inscriptions obligatoires sur :  
[www.alpha-run.fr](http://www.alpha-run.fr) ou sur la page facebook

Après 3 éditions aux parcours et formats différents, nous avons opté pour cette nouvelle édition pleine de nouveautés mais toujours aussi accessible et toujours aussi fun ! Cette fois-ci, vous aurez le choix entre plusieurs courses : 7km, 14km, un Ultra de 5h et également l'Hurricane Kids ! Moins linéaire et plus forestier, vous y retrouverez encore cette année plus de 25 obstacles naturels et artificiels, un peu de dénivelé et toujours de l'eau et de la boue !

#### UN PARCOURS ENFANTS : L'HURRICANE KIDS

Nouvelle innovation sur la course Enfants : cette année, les enfants partiront accompagnés par les militaires. Immersion au coeur du mini-camp de commandos ! Inscriptions obligatoires et limitées à 150 places.

#### ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Un programme riche en surprises et nouveautés ! Les salles de sport partenaires vous proposeront durant la journée différentes activités. Vous pourrez également échanger avec les personnels du «Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées» (CIRFA) présent sur place.

#### BUVETTE ET RESTAURATION

Pour conserver toute votre énergie, vous retrouverez très tôt petit déjeuner et repas du guerrier avec sandwiches, boissons fraîches, ...



SOLIDARITÉ

## ACCUEIL MIGRANTS GRÉSIVAUDAN

### Héberger un migrant ?

**Vous disposez d'un studio ou d'un appartement meublé et vous souhaitez venir en aide à une famille de migrants pendant quelques jours, un mois, ou plus ?**

L'association AMG (Accueil Migrants Grésivaudan) peut vous proposer une convention d'occupation, participer à vos frais d'électricité/gaz/eau et susciter un petit collectif de bénévoles facilitant l'accueil.

Merci de vous faire connaître pour un premier contact via notre mail [migrantsgresivaudan@gmail.com](mailto:migrantsgresivaudan@gmail.com), nous vous rappellerons.



Accueil Migrants Grésivaudan

Pour prendre contact :  
<http://migrants-gresivaudan.fr/>

LOISIRS

## ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

AVF Meylan Grésivaudan (Accueil des Villes Françaises) vous accueille et propose un programme varié (sorties plein air, randonnées, conversations en langues étrangères, chorale, ...) pour découvrir la Vallée et faciliter votre intégration.

En avril et mai, **conférence sur la vie des femmes de la haute société au 16ème, 17ème et 18ème siècle, fête du printemps à la Maison pour tous de Montbonnot.**

Ainsi que les rencontres-accueil du 1er mardi du mois à Montbonnot ou à Saint-Ismier.



Pour des **renseignements** ou **vous inscrire à AVF**, afin de participer aux sorties et activités : Tel. : 06 89 11 08 17 ou [avfmeylan@gmail.com](mailto:avfmeylan@gmail.com) Site : [avf.asso.fr/fr/meylan](http://avf.asso.fr/fr/meylan)

## CULTURE

### Appel aux artistes !

Vous êtes artiste-peintre, plasticien, sculpteur ou encore photographe et vous souhaitez faire découvrir votre travail à un large public, contactez la personne en charge des activités culturelles de la commune : [festivites@bernin.fr](mailto:festivites@bernin.fr) ou 04 76 92 35 56



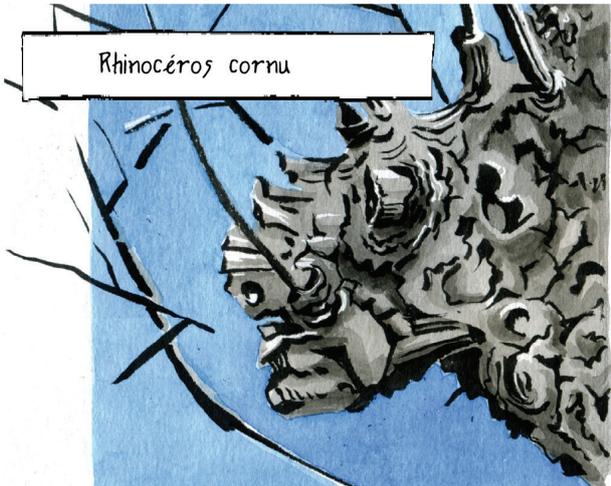
LES TROGNES DE BERNIN



Lezards géants fossilisés



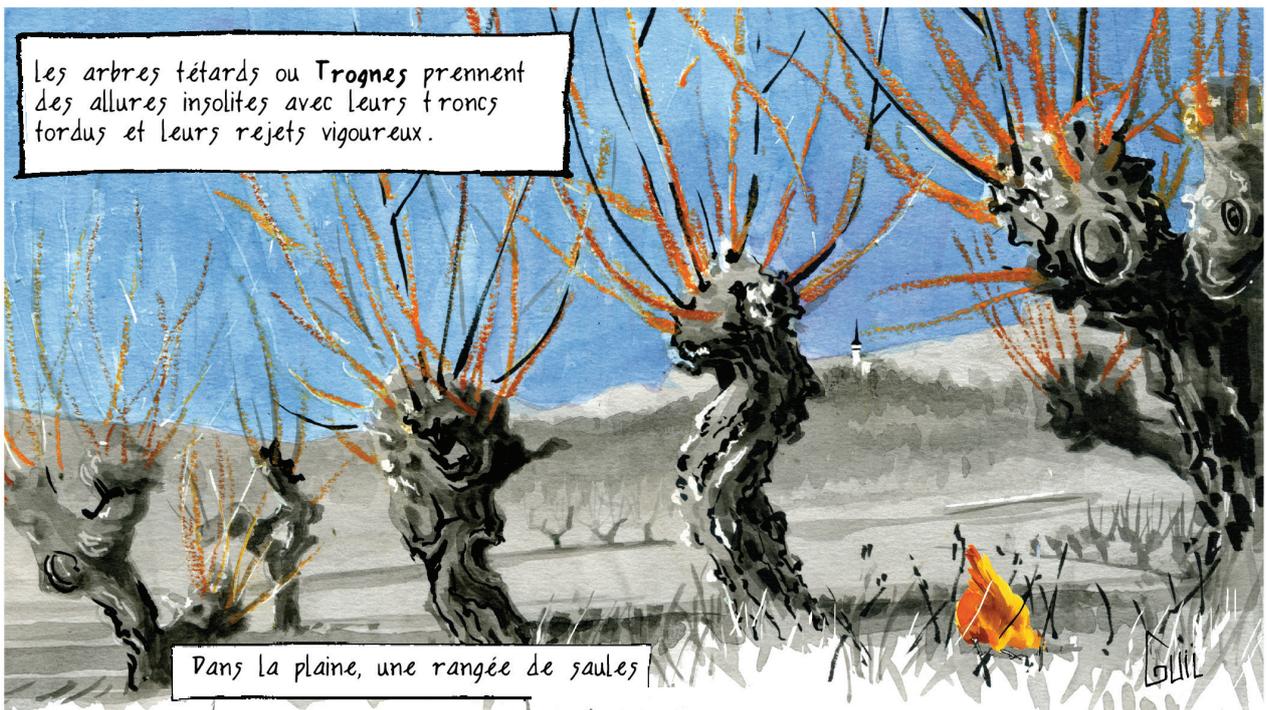
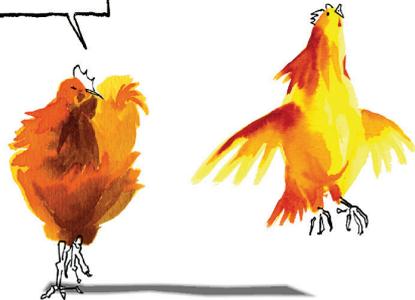
Monstres sanguinaires



Rhinocéros cornu

je les ai vus de mes propres yeux,

Arrête !! j'en ai les plumes qui se hérissent.



Les arbres têtards ou Trognés prennent des allures insolites avec leurs troncs tordus et leurs rejets vigoureux.

Dans la plaine, une rangée de saules

Lullil



Retrouvez les arbres têtards à la Maison du Département de la Mure, dans le cadre de l'événement PAYSAGE-PAYSAGE

## MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin  
Tél. 04 76 92 07 40  
Fax 04 76 08 97 22  
Courriel : mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires.

## URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59  
Courriel : urbanisme@bernin.fr  
Accueil sur rendez-vous

## CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

## RAM Les Grésimômes

Tél. 06 73 09 35 85  
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

## CCAS

Tél. 04 76 92 35 57  
Courriel : ccas@bernin.fr



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt

## SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82  
Réservation Cantine/périscolaire :  
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09  
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

## ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

## ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

## POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56  
Courriel : police.municipale@bernin.fr

## OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

## SERVICE POSTAL



Un service postal est assuré au bureau de tabac multiservices de la commune.  
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h  
Le samedi de 8 h à 19 h  
Le dimanche de 8 h à 12 h



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **Enedis (ex-ERDF) raccordement** : 0 969 321 853

> **Enedis dépannage** : 09 726 750 38

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau potable** : 09 69 32 34 58

> **Véolia eau (assainissement)** : 04 76 61 39 34

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48

(pour la récupération des essaims)

## NUISANCES

### BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

### BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

### FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

## SERVICES INTERCOMMUNAUX

### LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle "ordure ménagères" dans un sac fermé) et le mardi (poubelle « je trie »).

### DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : fermeture provisoire pour travaux à compter du 4 février 2019 pour 1 an.

### COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la

salle des fêtes

### VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.

Infos : 04 76 08 03 03.

### SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot  
TÉL. 04 76 99 70 00

### CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h

www.le-gresivaudan.fr

### SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.  
TÉL. 04 76 590 590

### CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



## PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le 08 25 74 20 30.

12 avril : Phie Luu Duc (Crolles)  
15 avril : Phie Belle Etoile (Crolles)  
19 avril : Phie Bernin  
22 avril : Phie de l'Orchidée (Lancey)  
26 avril : Phie Centrale (Domène)  
29 avril : Phie de la Dent de Crolles  
3 mai : Phie des Charmettes (Domène)  
6 mai : Phie Fontaine Amélie (St-Ismier)  
10 mai : Phie de Froges  
13 mai : Phie de Plemer (St-Nazaire-les-Eymes)  
17 mai : Phie Silvestre (Domène)  
20 mai : Phie de Champ près Forges  
24 mai : Phie de l'Orchidée (Lancey)

27 mai : Phie de Djian (St-Ismier)  
31 mai : Phie de Ferradou (Le Versoud)  
3 juin : Phie Luu Duc (Crolles)  
7 juin : Phie Belle Etoile (Crolles)

**MÉDECIN DE GARDE** : 15

**PÉDIATRE DE GARDE** :

En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00  
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

## LE CHOIX DE NATHALIE

**ROMAN** > KHALIL • Yasmina Khadra

Editions Julliard

Nous sommes le 13 novembre 2015, dans quelques heures, plusieurs attentats vont ensanglanter Paris et sa périphérie. Parmi les terroristes, Khalil, un jeune belge, va se faire exploser lors de cette soirée. Mais lorsqu'il appuie sur le détonateur, sa ceinture d'explosifs ne fonctionne pas.

Khalil est le narrateur de ce roman. Nous allons suivre son parcours et les raisons qui ont pu l'amener à choisir l'inexplicable.

Yasmina Khadra décortique le processus de radicalisation et de l'endocrinement.

## > BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi de 16h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi - Mercredi - Vendredi de 10h à 12h et 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

